

ÉCOLE MUNICIPALE  
DE **MUSIQUE**  
DE **THÉÂTRE**  
ET DE **DANSE**



LE  
GUI-  
DE <sup>25</sup>/<sub>26</sub>



**Miloud Goual**  
Maire de Montigny-lès-Cormeilles



**Jean-Claude Benhaïm**  
Adjoint au Maire en charge de la Culture

Madame, Monsieur,

C'est avec un réel plaisir que nous vous présentons cette nouvelle édition du **guide de l'École municipale de musique, de théâtre et de danse**. Ce document, élaboré en étroite collaboration avec l'**Association des Parents d'Élèves de l'École de Musique (APEEM)**, vous propose un aperçu riche et complet des enseignements artistiques dispensés, ainsi que des nombreux temps forts qui rythment la vie de notre école.

Nous vous invitons, vous et vos enfants, à y puiser l'envie de vous lancer : apprendre un instrument, monter sur scène, chanter, danser... Ce guide a aussi pour vocation de proposer quelques repères pour accompagner au mieux les jeunes dans leur découverte artistique.

Nous croyons profondément que la culture est un langage universel. Elle rassemble, elle relie, elle nourrit autant celles et ceux qui la pratiquent que ceux qui la découvrent. Elle est, à nos yeux, un pilier essentiel de notre **cohésion collective**. Et la culture s'exprime également au travers de notre fanfare municipale. Depuis des décennies, elle incarne bien plus qu'un ensemble musical. Elle est le cœur battant de nos cérémonies, le poumon joyeux de notre carnaval. Alors que vous soyez débutants ou confirmés, vous avez votre place dans la fanfare. Osez l'aventure !

À Montigny, nous faisons chaque année le choix de maintenir **une offre culturelle accessible à tous**. C'est une conviction forte qu'on porte, avec l'équipe municipale, pour que chacun puisse vivre l'émotion de créer, d'interpréter, de s'exprimer, quel que soit son âge ou son parcours.

Nous tenons à saluer ici le travail de tous les enseignants de l'École municipale. Leur implication, leur passion et leur capacité à faire évoluer leurs pédagogies permettent à chaque élève, débutant ou expérimenté, de progresser dans les meilleures conditions.

Enfin, nous vous invitons chaleureusement à participer aux **journées portes ouvertes**, organisées du **lundi 22 au samedi 27 juin 2026**. Ce sera l'occasion d'échanger, de visiter les locaux, et peut-être même de faire éclore une vocation artistique chez vous ou chez vos enfants.

Au plaisir de vous écouter, de vous voir jouer, danser ou chanter sur scène !

Bien à vous,



## LA MUSIQUE

P5

- > Qu'apporte l'enseignement de la musique ?
- > Une formation complète et structurée

P6

- > A quel âge peut-on débiter ?

P7

- > Les disciplines enseignées

P8

- > Les parcours

P9

- > Apprentissage et conseils



## LA DANSE

P11

- > Qu'apporte l'enseignement de la danse ?
- > A quel âge peut-on débiter ?
- > Les cycles

P12

- > Classique ou modern jazz ?



## LE THÉÂTRE

P15

- > Qu'apporte l'enseignement du théâtre ?

P15

- > A quel âge peut-on débiter ?

## Sommaire

### ART & HANDI-CAP

P13

- > Mon enfant est porteur de handicap, peut-il s'inscrire à l'école ?

### INFOS PRA-TIQUES

P16/17

- > Tarifs

P18

- > Vos rendez-vous & spectacles

P19

- > Accueils & renseignements



# LA MUSI- QUE

« CLASSIQUE, JAZZ, ROCK,  
MUSIQUES DU MONDE...  
L'ÉCOLE DE MUSIQUE ACCUEILLE  
DES ÉLÈVES DE TOUT ÂGES ET TOUT  
NIVEAUX, DANS UN ESPRIT D'OUVERTURE  
ET DE TRANSMISSION. APPRENDRE,  
EXPÉRIMENTER, S'EXPRIMER, PROGESSER,  
DÉVELOPPER SA CURIOSITÉ FONT PARTIE  
INTÉGRANTE DU PARCOURS MUSICAL PROPOSÉ. ENCADRÉS  
PAR UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE EXPÉRIMENTÉE,  
LES ÉLÈVES BÉNÉFICIENT D'UN ENSEIGNEMENT ALLIANT  
EXIGENCE ET PLAISIR. ATELIERS, CONCERTS ET PROJETS COLLECTIFS  
VIENNENT ENRICHIR LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE  
L'ANNÉE. REJOIGNEZ-NOUS ! »

**NICOLAS TAUPIN**  
DIRECTEUR DE L'EMMTD

# QU'APPORTE L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE ?

L'apprentissage de la musique offre de nombreux bienfaits, aussi bien sur le plan cognitif, émotionnel que social. Il stimule la mémoire, la concentration et renforce les fonctions cognitives comme l'attention et la coordination. En jouant d'un instrument, on développe la discipline, la patience, la motricité et la créativité. La musique aide aussi à exprimer ses émotions et à mieux gérer le stress. Sur le plan social, elle favorise l'écoute, le respect des autres et le travail en groupe. Elle contribue ainsi à l'épanouissement personnel et au développement global de l'individu. Quand la pratique reste un plaisir, l'élève gagne en fierté et renforce son estime de soi grâce à ses efforts.

## UNE FORMATION COMPLÈTE ET STRUCTURÉE

À l'école de musique, l'enseignement repose sur un parcours complet articulé autour de trois disciplines complémentaires :

- le cours instrumental individuel,
- la pratique collective,
- la formation musicale.

Ces trois piliers, indissociables les uns des autres, accompagnent l'élève tout au long de sa progression et participent à la construction d'un musicien accompli.

L'apprentissage de l'instrument se fait en cours individuel, avec un temps de cours qui évolue selon le cycle :

- Cycle 1 : 20 puis 30 minutes
- Cycle 2 : 45 minutes
- Cycle 3 : 1 heure

Les séances de pratique collective et de formation musicale sont dispensées en groupe. Leur durée varie entre 45 minutes et 1h30, en fonction des disciplines et du niveau de l'élève.

# QUAND PEUT-ON COMMENCER ?

AGES	NIVEAU	DISCIPLINES ENSEIGNÉES			
4½ ans	Eveil 1	Cours d'éveil musical (45 min) +	Atelier découverte instrumentale	+ OU	Instrument (facultatif 20 min)
5 ans	Eveil 2	Cours d'éveil musical (45 min) +	Atelier découverte instrumentale	+ OU	Instrument (facultatif 20 min)
6 ans	Initiation	Cours d'initiation (1h) +	Instrument (20 min)	+ OU	Chorale (45 min)
À partir de 7 ans	Cycle 1	Formation musicale (1h) +	Instrument (20 min)	+ OU	Pratique collective ou chorale (1h)

## QUEL INSTRUMENT CHOISIR ET À QUEL ÂGE ?

### À partir de 4½ ans - 5 ans :

violon, flûte traversière, accordéon. Contrebasse

### À partir de 6 ans :

clarinette, piano, contrebasse, flûte à bec, guitare classique, harpe celtique, violon alto, violoncelle, chant

### À partir de 7-8 ans et pour les adultes : tout devient possible !

### ➤ Eveil musical

Les cours d'éveil sensibilisent l'enfant aux sons, aux rythmes et aux couleurs musicales. Elles lui permettent de manipuler différentes familles d'instruments, de découvrir leur voix comme outil musical.

### ➤ Initiation musicale

Les élèves découvrent différentes esthétiques à travers l'écoute, tout en se familiarisant avec l'établissement et ses enseignements. Ils commencent à trouver leur place dans un cadre collectif, à explorer de manière libre et créative la voix, le corps et les instruments.

### ➤ Formation musicale

On y apprend l'écoute, l'exécution rythmique, le solfège et la culture musicale. Les cours durent 1h par semaine au début et leur durée augmente avec le niveau des élèves.

### ➤ Formation instrumentale

Les cours sont individuels et hebdomadaires. Leur durée varie selon le niveau de l'élève.

### ➤ Pratique collective

Elle est obligatoire pour son aspect pédagogique, social et culturel. On y apprend une chose essentielle en musique : jouer ensemble ! Elle se pratique au sein des chorales, ensembles de guitare, ateliers jazz, orchestres...

# LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

## LES INSTRUMENTS

### Instrumentes à vents

Accordéon, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor

### Instrumentes à cordes

Violon, violoncelle, alto, contrebasse, harpe celtique, guitare classique, guitare électrique, piano

### Voix

Chant musiques actuelles ou moderne, chant lyrique, chorale enfants, ensemble vocal adulte

### Percussions

Batterie, batucada, percussions afro-cubaines

## LES PRATIQUES COLLECTIVES

### Découverte

Éveil musical, initiation musicale

### Voix

Chorale enfants, ados, ensemble vocal adulte

### Vents

Orchestre à vents cycle, Harmonie fanfare

### Cordes

Orchestres à cordes, ensemble de guitares classiques, orchestres de guitares électriques

### Percussions

Atelier batucada

### Multi-Instruments

Atelier jazz, musique de chambre

L'école organise des portes ouvertes et des ateliers découvertes. Tout au long de l'année, enfants et adultes peuvent essayer différents instruments et pratiques musicales. Les portes ouvertes, animées par les enseignants et élèves, ont lieu début septembre et fin juin.



# LES DIFFÉRENTS PARCOURS

## LE PARCOURS ÉTUDE ORGANISÉ EN CYCLES

L'enseignement public de la musique organise les études en 3 cycles. Ce principe est suivi par de nombreuses écoles de musique municipales ou associatives. Les deux premiers cycles constituent les phases d'initiation et de développement communes à tous les musiciens. Le 3ème cycle permet de développer un projet artistique personnel.

Les conservatoires à rayonnement départemental ou régional prolongent la formation par un cycle préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.

CYCLE	DURÉE	OBJECTIF
Éveil/ initiation	1 à 3 ans	découvrir la musique
1	4 ans	découvrir et conforter son choix d'instrument
2	4 ans	approfondir ses connaissances / gagner en autonomie
3	3 ans	perfectionner et maîtriser le langage musical

## LE PARCOURS ADULTE

Le cursus pour adultes dure de 4 à 6 ans, avec 3 cours par semaine : formation musicale, apprentissage de l'instrument et pratique collective. 2 cours sur 3 sont obligatoires :

- Formation musicale et instrument pour les débutants.
- Pratique collective et instrument pour les initiés

Par la suite, vous pouvez continuer :

- En solo, en pratique amateur.
- Dans un collectif à l'école municipale.
- En rejoignant le cycle d'études classique.

## LA PRATIQUE LIBRE

Dès 6 ans, si vous ne voulez pas suivre un cursus classique, vous pouvez pratiquer uniquement une activité musicale collective :

- Chanter dans les chorales (6-8 ans, 9-12 ans, 13-18 ans, adultes).
- Intégrer l'atelier de musiques actuelles.
- Faire de la musique de chambre, jouer dans l'orchestre à cordes, à vents ou fanfare
- Rejoindre l'atelier jazz ou suivre des cours d'improvisation
- Participer à l'atelier batucada.
- Suivre des cours de formation musical

# APPRENTISSAGE ET CONSEILS

## COMMENT APPREND T'ON LA MUSIQUE À L'ÉCOLE ?

Les trois principaux axes de la formation du musicien sont : l'apprentissage de l'instrument, la formation musicale et la pratique collective au sein d'ensembles instrumentaux ou vocaux. L'apprentissage de la musique s'appuie en continu sur des pratiques musicales individuelles et collectives, en veillant à la cohérence entre les différentes disciplines suivies par l'élève.

## LES CLÉS POUR RÉUSSIR SON APPRENTISSAGE

Pour apprendre efficacement, l'élève doit être acteur de ses apprentissages, donc s'investir dans les pratiques qui lui sont proposées. En plus de son travail personnel, l'élève doit participer aux auditions, concerts et autres événements collectifs pour s'habituer à jouer en public.

## L'ÉVALUATION DES PROGRÈS DE L'ÉLÈVE

L'évaluation fait partie intégrante de la formation. Elle se fait de manière continue ou dans le cadre d'exams, selon la spécialité, le parcours et le niveau de l'élève. Elle prend en compte toutes ses activités : cours individuel, formation musicale, ateliers ou prestations en public.

# QUELQUES CONSEILS POUR AIDER VOTRE ENFANT

## LE TEMPS

Convenez d'une heure durant laquelle l'enfant pourra pratiquer tous les jours afin que sa pratique devienne une habitude.

## LA RÉPÉTITION

Pour les débutants, planifiez 15 à 20 minutes de répétition par jour dans un premier temps. Le temps de pratique évoluera au fil de l'année et des cycles.

## L'ACCOMPAGNEMENT

Tout individu a besoin d'être encouragé dans son travail ; c'est pourquoi l'enfant doit se sentir accompagné dans sa pratique.

## L'INSTRUMENT

L'école propose un service de prêt d'instruments pour les élèves débutants, dans la mesure du possible. Une convention avec les parents définit les conditions du prêt.

## L'ENTRETIEN DE L'INSTRUMENT

Il est conseillé de prévoir une révision annuelle, chez un luthier par exemple. L'élève aura ainsi un instrument en bon état et bien réglé qui rendra sa pratique bien plus agréable.



# LA DAN- SE

« NOTRE ENGAGEMENT EST DE TRANSMETTRE  
AVEC GÉNÉROSITÉ ET RESPECT DES CAPACITÉS  
CORPORELLES DE CHACUN, LA DANSE.

LA SATISFACTION DE SENTIR SON CORPS EN  
MOUVEMENT AVEC AISANCE, DE POUVOIR  
EXPRIMER SES DONNÉES ARTISTIQUES FONT PARTIE  
DE NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES, SANS OUBLIER  
D'ACQUÉRIR UNE TECHNIQUE SOLIDE POUR UNE  
MEILLEURE LIBERTÉ D'EXPRESSION.

AINSI, LES ADULTES PEUVENT RÉALISER LEURS RÊVES  
D'ENFANTS ET LES JEUNES ARTISTES EN HERBES  
CELUI D'AVOIR L'ESPOIR DE LEURS RÊVES DANÇANTS. »

MAGALI MARCHAL  
PROFESSEUR DE DANSE CLASSIQUE

# QU'APPORTE L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE ?



La danse, c'est l'expression du corps en mouvement. Elle développe la coordination, la souplesse, aide à se muscler et à libérer les tensions. Elle renforce la confiance en soi, la posture, et permet de libérer les émotions autrement que par les mots. Danser, c'est aussi se connecter aux autres et à soi-même — un bel équilibre entre discipline, énergie et liberté.

## A QUEL ÂGE PEUT-ON DÉBUTER ?

AGES	NIVEAU	PARCOURS NON DIPLÔMANT (CLASSIQUE ET MODERN JAZZ)	PARCOURS ÉTUDE (CLASSIQUE ET MODERN JAZZ)
5/6 ans	Eveil	45 min	45 min
6/7 ans	Initiation	1h	1h
8/11 ans	Cycle 1	1h	2h
11/15 ans	Cycle 2	1h15	2h30
15/18 ans	Cycle 3	1h30	3h
Adultes	Cycle Adulte	1h30	3h

### ➤ Éveil et initiation

Ces cours ludiques favorisent la créativité et développent la sensibilité artistique, la concentration, la conscience du corps, l'écoute de la musique, des autres, ainsi que la notion d'espace et de temps. Progressivement l'élève apprend les bases de la danse et découvre ses capacités corporelles et expressives.

### ➤ Cycle 1

Ce cycle enseigne les bases de la danse, la culture chorégraphique et la compréhension du corps dans le mouvement.

### ➤ Cycle 2

L'élève approfondit sa technique, sa culture chorégraphique, sa force musculaire et son expression artistique. À la fin du cycle classique, les filles commencent les pointes, tandis que les garçons développent leur puissance musculaire pour les sauts et les portés.

### ➤ Cycle 3

Ce cycle renforce la technique et la compréhension du mouvement dansé. Il développe l'autonomie artistique, la créativité et l'interprétation. La culture musicale et chorégraphique inspire les élèves. Le professeur soutient l'élève dans son projet artistique.

### ➤ Adultes

Pour les débutants ou «faux-débutants». L'objectif est d'apprendre ou de revoir les bases de la danse classique ou modern jazz, de retrouver souplesse et musculature, de développer ses capacités corporelles, de travailler la mémoire et l'expression artistique, et de se libérer des tensions en dansant.

# CLASSIQUE OU MODERN JAZZ ?



LA DANSE  
CLASSIQUE

La danse classique est une forme de danse élégante et codifiée, où les mouvements précis sont exécutés en musique. Considérée comme la base de nombreuses autres disciplines, elle permet d'acquérir des bases techniques solides, le vocabulaire des pas, tout en développant l'élégance, la souplesse, la musicalité, la mémoire et l'expressivité.



LA DANSE  
MODERN JAZZ

Issue de la culture afro-américaine et liée à l'apparition du jazz, c'est un style dynamique mêlant technique, énergie et expression personnelle. Elle favorise le ressenti en lien direct avec la musique. Le modern jazz s'inspire aujourd'hui de toutes les musiques de notre temps, du swing au hip-hop.

# ART & HANDI- CAP

*« LES QUESTIONS DE HANDICAP CONCERNENT L'ENSEMBLE D'ENTRE NOUS, TOUTES LES ADAPTATIONS QUE NOUS APPORTONS PROFITENT À TOUS. POUR QUE LES ÉLÈVES ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE PUISSENT ÊTRE DANS UNE DYNAMIQUE DE RÉUSSITE, IL EST IMPORTANT QUE LES FAMILLES NOUS COMMUNIQUENT CE QUI EST DÉJÀ MIS EN PLACE À L'ÉCOLE. »*

**PACÔME AVONDO**  
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

## MON ENFANT EST PORTEUR D'UN HANDICAP, PEUT-IL S'INSCRIRE À L'ÉCOLE ?

**Oui**, n'hésitez pas à nous contacter, nous mettrons tout en œuvre afin de vous proposer un accompagnement adapté. Nous travaillons en partenariat avec l'Institut Médicoéducatif (IME) de Montigny-lès-Cormeilles et l'association MESH.

Nos professeurs accueillent les élèves en situation de handicap moteur, sensoriel, cognitif et mental (à partir de 7 ans).

### QUELLE EST LA PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS AVEC HANDICAPS OU DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE DÉCLARÉS ?

- **La famille**  
fait sa pré-inscription à l'école
- **Une rencontre**  
est organisée avec le référent pédagogique
- **L'élève**  
est inscrit en fonction des retours du référent pédagogique

# LE THÉÂTRE



*« VENEZ DÉCOUVRIR LE PLAISIR DU JEU THÉÂTRAL ET DE L'INTERPRÉTATION EN EXPLORANT LES RÉPERTOIRES CLASSIQUE ET CONTEMPORAIN. LE TRAVAIL MENÉ EST À LA FOIS COLLECTIF ET INDIVIDUEL ET PERMET D'EXPÉRIMENTER UN GRAND NOMBRE DE TECHNIQUES COMME LES TRAININGS CORPORELS, LE TRAVAIL VOCAL, L'IMPROVISATION, LA CRÉATION DE PERSONNAGE OU LA MÉMOIRE SENSORIELLE. »*

**OLIVIER DAVID**  
PROFESSEUR DE THÉÂTRE

# QU'APPORTE L'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE ?

Le théâtre nous apprend à mieux nous connaître. à s'affirmer, à exprimer ce que l'on ressent et développe la confiance en soi. C'est aussi un formidable outil de communication : on y travaille la voix, le regard, le corps, l'écoute. On apprend à parler clairement, à écouter, à réagir, à improviser. Le théâtre développe la mémoire, la concentration, l'imagination... C'est aussi un espace de rencontre et de partage. On y tisse des liens, on collabore. Jouer un rôle, c'est aussi comprendre l'autre.

## A QUEL ÂGE PEUT-ON DÉBUTER ?

À partir de 8 ans. Chacun trouvera à l'école un cours adapté à son âge et son niveau. Sachez qu'il n'est jamais trop tard pour commencer, beaucoup d'adultes débutent sans aucune expérience, juste pour le plaisir, la confiance en soi, ou pour se former.

AGES	NIVEAU	DURÉE DES COURS
8/10 ans	Eveil	1h
11/12 ans	Initiation 1	1h30
13/14 ans	Initiation 2	1h30
15 ans - adultes	Cycle ados/adultes	2h
15 ans - adultes	Atelier (découverte)	1h

À partir de 8 ans, les enfants sont particulièrement réceptifs à la découverte du théâtre par la pratique.

C'est un âge où ils commencent à mieux comprendre le monde qui les entoure, à différencier le réel de la fiction, à explorer divers langages et à développer leur sens critique. Le plaisir de jouer, seul ou en groupe, constitue le fil conducteur de ce début de parcours :

- **8-10 ans** initiation ludique et collective au jeu théâtral
- **11-12 ans** exploration des imaginaires et de leur mise en jeu
- **13-14 ans** introduction à l'art de l'acteur

À partir de 15 ans, ce parcours s'adresse aux adolescents et adultes désireux d'explorer le théâtre dans toutes ses dimensions. Il propose une pratique collective du jeu, une approche ludique de l'interprétation et une initiation aux fondamentaux de l'acteur. L'objectif : découvrir les multiples facettes de l'art dramatique.

# INFOS PRA- TIQUES



[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)  
Informations et inscriptions

## TARIFS

Le coût des cours est fixé en fonction de votre quotient familial. Si vous ne le connaissez pas, il est possible de le calculer en vous rendant sur le site de la ville.

### TARIFS ANNUEL

Le tarif annuel est payable en une fois, soit la totalité de l'année scolaire en cours.

QUOTIENT	ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE	ÉVEIL MUSIQUE, THÉÂTRE OU DANSE	INITIATION / 1 PRATIQUE COLLECTIVE	FORMATION MUSIQUE, THÉÂTRE OU DANSE	FORMATIONS MULTIPLES MUSIQUE, THÉÂTRE OU DANSE
A	170,04 €	86,21 €	137,93 €	192,82 €	296,80 €
B				239,32 €	350,27 €
C				282,72 €	426,23 €
D				326,14 €	502,20 €
E				359,22 €	577,67 €
Extérieur	340,08 €	172,42 €	275,87 €	686,27 €	1 246,27 €

Ces tarifs sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025.



Les réinscriptions des anciens élèves se font au début du mois de juin auprès du secrétariat de l'école municipale ou sur le site de la ville. Les inscriptions des nouveaux élèves débutent la troisième semaine du mois de juin. Les inscriptions en cours d'année sont possibles en fonction des places disponibles



### TARIFS MENSUELS

Ce forfait mensuel est payable du mois d'octobre au mois de juin de l'année scolaire en cours pour un total de 9 mensualités, puis au prorata temporis à partir du mois de janvier.

QUOTIENT	ÉVEIL MUSIQUE, THÉÂTRE OU DANSE	INITIATION / 1 PRATIQUE COLLECTIVE	EVEIL MUSIQUE ET DANSE	FORMATION MUSIQUE, THÉÂTRE OU DANSE	FORMATIONS MULTIPLES MUSIQUE, THÉÂTRE OU DANSE
A	10,18 €	16,27 €	20,08 €	22,74 €	35,02 €
B				28,24 €	41,34 €
C				33,36 €	50,30 €
D				38,48 €	59,26 €
E				42,40 €	68,17 €
Extérieur	20,34 €	32,55 €	40,12 €	80,98 €	147,06 €

Ces tarifs sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025.



# INFOS PRA- TIQUES



[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)  
Informations et inscriptions

## VOS RENDEZ-VOUS

### PORTES OUVERTES

Du lundi 22 juin au samedi 29 juin 2026

### RENTRÉE DES ÉLÈVES

Lundi 8 septembre 2025

### RÉINSCRIPTION DES ANCIENS ÉLÈVES

Du lundi 11 au dimanche 24 mai 2026

### INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

A partir du lundi 1<sup>er</sup> juin 2026

### REPRÉSENTATIONS D'ÉLÈVES MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

Tout au long de l'année, informez-vous sur le site de la Ville de Montigny-Lès-Cormeilles, rubrique Bouger et sortir.



## VOS SPECTACLES

### SPECTACLE DE NOËL

Samedi 13 décembre 2025 - Centre culturel Picasso

### LA NUIT DES CONSERVATOIRES

Vendredi 30 janvier 2026 - Eglise Saint-Martin

### SPECTACLE DE PRINTEMPS

Samedi 28 mars 2026 - Centre culturel Picasso ou Eglise Saint-Martin

### SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Samedi 13 juin 2026 - Centre culturel Picasso

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 juin 2026 - Centre culturel Picasso



# LES LIEUX DE COURS

## MUSIQUE ET THÉÂTRE

EMMTD

Niveau -1 du Centre Culturel Picasso  
rue Van-Gogh, allée Pierre-Boulez

## DANSE

Espace Nelson-Mandela  
avenue Aristide-Maillot

# ACCUEIL & RENSEIGNEMENTS

## HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi  
10h - 12h30 et 13h30 - 18h  
Mercredi  
9h30- 12h30 et 13h30 -19h  
Samedi :  
10h - 12h30 et 13h30 - 16h

## CONTACTS

Secrétariat de l'école municipale  
Karim Chebab  
Tél. : 01 30 26 30 33  
Mail :  
ecolemusique@ville-montigny95.fr

## SECRETARIAT DE L'ACTION CULTURELLE

Robertine Duverney  
Tél. : 01 30 26 30 50  
Mail :  
robertine.duverney@ville-montigny95.fr

## DIRECTION DE L'EMMTD

Nicolas Taupin  
Tél. : 01 30 26 30 50  
Mail :  
nicolas.taupin@ville-montigny95 (Accueil uniquement sur rendez-vous)

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE (APEEM)

Mail :  
apeem-montigny@gmail.com





**Ville de Montigny-Lès-Cormeilles**  
**Ecole de musique, de théâtre et de danse**

**Horaires d'ouverture**

Mardi, jeudi, vendredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 18h

Mercredi : 9h30- 12h30 et 13h30 -19h

Samedi : 10h - 12h30 et 13h30 - 16h

Tél.: 01 30 26 30 33

[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)